



PROCÈS-VERBAL N°3 - RECTIFICATIF

RECEPTIONS

**AR 2122 02 – US PEYRINOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements** donnant match perdu par pénalité à son équipe première seniors pour avoir aligné quatre joueurs non qualifiés pour participer à la rencontre.

**Match concerné :** Championnat seniors D4, poule C,  
US PEYRINOISE / MONTMIRAL PARNANS du 12/12/2021

**AR 2122 03– US BEAUFORTOISE interjetant appel de la décision de la Commission des Règlements** qui a donné match perdu par forfait à son équipe Seniors pour n'avoir pas satisfait aux obligations qui lui incombait en cas de terrain déclaré impraticable.

**Match concerné :** Championnat seniors D4, poule D,  
US BEAUFORT SUR GERVANNE / US VEYRAS du 12/12/2021